



# Guide des Familles

L'Ecole des Courses  
Hippiques – AFASEC

MONT-DE-MARSAN  
AQUITAINE



MINISTÈRE  
DE L'ALIMENTATION  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PÊCHE



En piste pour un métier de **passion**

# Sommaire

|                                                             |     |
|-------------------------------------------------------------|-----|
| ■ La filière hippique et les métiers des courses            | P 3 |
| ■ L'Ecole des Courses Hippiques-Afasec<br>de Mont de Marsan | P 6 |
| ■ Les formations et Les diplômes                            | P 7 |
| ■ Les résultats aux examens                                 | P 8 |
| ■ L'insertion professionnelle des jeunes                    | P 8 |
| ■ La monte en courses : Espoirs en courses et licences      | P 8 |
| ■ Coopération européenne : L'Eques                          | P 9 |
| ■ Comment intégrer l'école ?                                | P10 |
| ■ Les stages pratiques                                      | P10 |
| ■ Les services aux élèves/apprentis                         | P11 |
| ■ La vie à l'internat                                       | P11 |
| ■ L'Association des Parents d'élèves                        | P12 |
| ■ Couverture et suivi médical du jeune                      | P13 |
| ■ Modalités financières                                     | P14 |
| ■ Les autres écoles AFASEC                                  | P14 |



## LE PROJET DE L'ETABLISSEMENT

Préparer les élèves à devenir de futurs citoyens autonomes et responsables

Développer leur motivation scolaire

Les Accompagner dans l'acquisition des compétences nécessaires aux métiers des courses (cavalier d'entraînement)

Leur Faciliter l'accès à la compétition (jockey et driver)

Les accompagner vers l'insertion professionnelle

### ■ LA FILIERE HIPPIQUES ET LES METIERS DES COURSES :

#### Les courses en France

- 244 hippodromes
- 18 250 courses Trot et Galop
- 229 000 partants
- 32 000 chevaux ayant couru
- 440 millions d'euros d'encouragement
- 6.5 millions de joueurs
- 9 milliards d'enjeux

#### L'emploi en France

- 74 700 personnes travaillent dans la filière hippique
- 31% des emplois dans le secteur hippique sont générés par les courses
- 32 500 chevaux ont été entraînés en 2014
- 2 700 entraîneurs (10% sont des femmes)
- 862 écuries employeurs
- 4 000 salariés dont 33% de femmes (chez les moins de 20 ans, les femmes représentent 53% des salariés des écuries de courses)

#### Les courses dans le sud-ouest

- Galop = 49 Entraîneurs / 508 Salariés
- Trot = 50 Entraîneurs / 105 salariés
- 50 hippodromes et 1336 courses de galop et 1551 courses de trot / 4 grands centres d'entraînement Galop : Pau (1<sup>er</sup> européen pour l'obstacle), Mont-de-Marsan, La Teste et Royan

## Les métiers des courses hippiques

- **Cavalier d'entraînement / Lad-driver**

### **Fonctions :**

Entraînement quotidien des chevaux, montés ou attelés (trot)

Soins aux chevaux

Travaux courants de l'écurie (alimentation, entretien des litières, entretien du matériel, etc.)

Accompagnement et transport des chevaux aux courses

### **Compétences et qualités requises :**

Bonne condition physique

Bonnes aptitudes mentales et acceptation du risque

Conditions de poids et de taille pour les cavaliers de galop

Adaptabilité



- **Premier garçon**



### **Fonctions**

Entretien et sortie du cheptel de chevaux à l'entraînement.

Organisation et mise en œuvre des tâches quotidiennes.

Suivi des soins et de la ferrure.

Gestion de l'approvisionnement, des stocks, du matériel et des équipements.

### **Compétences et qualités requises**

Sens de l'organisation.

Connaissance des chevaux.

Connaissance de l'hygiène et des problèmes de sécurité.

Capacités à animer et diriger une équipe.

Autonomie et sens de l'initiative.

- **Garçon de voyage**

### **Fonctions :**

Préparation, planification, réalisation du convoyage.

Accompagnement des chevaux dans tous les déplacements.

Surveillance des conditions de transport, d'accueil et d'hébergement.

Toilettage, préparation et marche des chevaux avant la course.

Par délégation de l'entraîneur, il peut également s'occuper

Des formalités administratives.

### **Compétences et qualités requises :**

Sens de l'organisation, des formalités et des démarches administratives.

Maîtrise de l'anglais souhaitable (déplacement à l'étranger).

Connaissance des règles de sécurité.

Connaissance du droit des transports d'animaux souhaitable (CAPTAV)

Grande disponibilité, autonomie, sens des responsabilités



- **Jockey / Driver**



**Fonctions :**

Monte ou drive en course, l'après-midi et le week-end le plus souvent, 5 à 6 chevaux par jour

Se déplace beaucoup pour rejoindre les divers lieux de réunion

**Compétences et qualités requises :**

Excellente condition physique

Restriction de taille et de poids pour le galop

Acceptation du risque (surtout à l'obstacle)

Mental de gagnant et sens de la course

Grande disponibilité

- **Assistant entraîneur / Entraîneur**

**Fonctions**

Entraîne les chevaux pour le compte du propriétaire de l'écurie ou pour son propre compte.

Gère le personnel de l'écurie, le matériel et les relations avec les propriétaires.

Planifie les engagements des chevaux dans les épreuves.

Est présent sur les champs de courses pour suivre la progression des chevaux dont il est responsable.

**Compétences et qualités requises :**

Sens du relationnel (avec les propriétaires, le personnel de l'écurie).

Excellente connaissance du cheval de course.

Maîtrise de la gestion-comptable d'une entreprise.

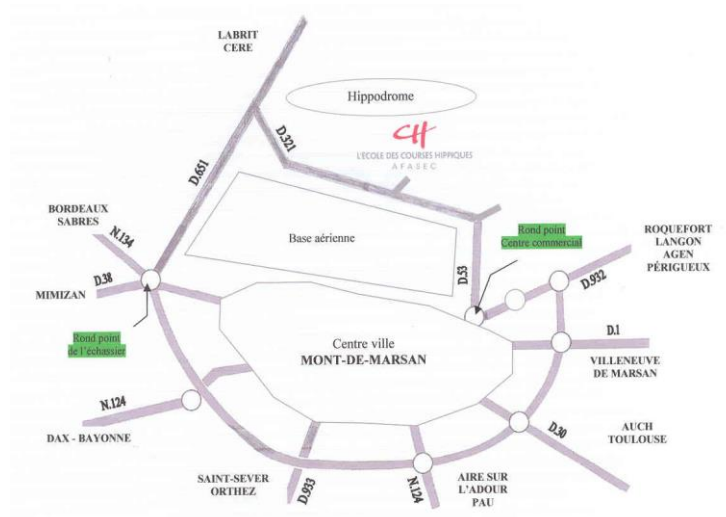
Sens de l'organisation.

Connaissance de la législation et des normes de sécurité.



## ■ L'ECOLE DES COURSES HIPPIQUES DE MONT DE MARSAN

### LOCALISATION DE L'ETABLISSEMENT



L'Ecole des Courses Hippiques est un établissement d'enseignement professionnel, sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture. Cet établissement, à taille humaine, qui accueille chaque année, 130 élèves et apprentis, développe le respect des autres, le goût de l'effort et l'ouverture sur le monde. Situé au cœur du centre d'entraînement de chevaux de courses de Mont-de-Marsan, il est en lien étroit avec les milieux professionnels, les méthodes pédagogiques sont celles de l'alternance.

Nos axes prioritaires pour l'avenir :

- Répondre aux besoins en emplois et en compétences de la filière des courses hippiques dans le Sud-Ouest
- Renforcer l'éducatif (individualiser l'accompagnement, leur transmettre les valeurs éthiques propices à leur épanouissement personnel, les sensibiliser au développement durable)
- Investir dans l'innovation pédagogique et technologique

#### **Ecole des Courses Hippiques - Afasec**

164 rue Georges Pelat

Hippodrome

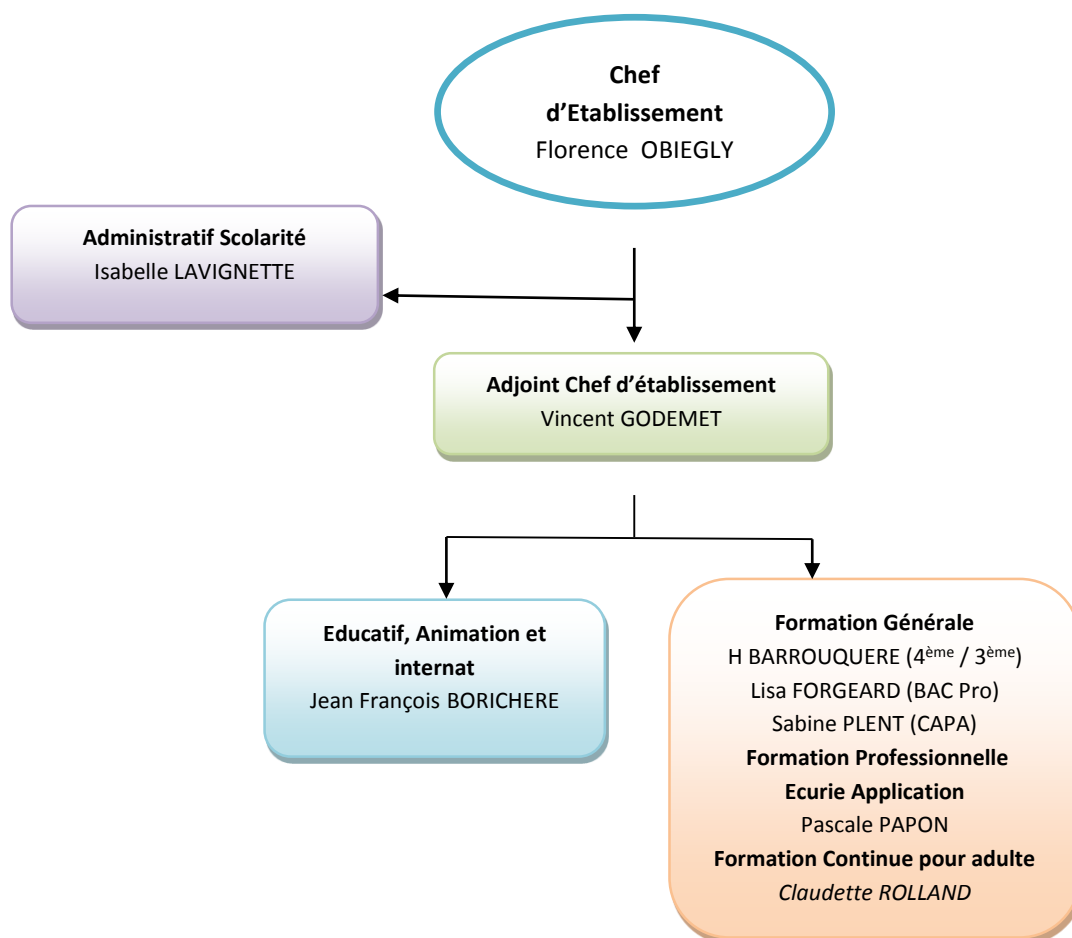
400000 Mont de Marsan

05 58 06 81 00

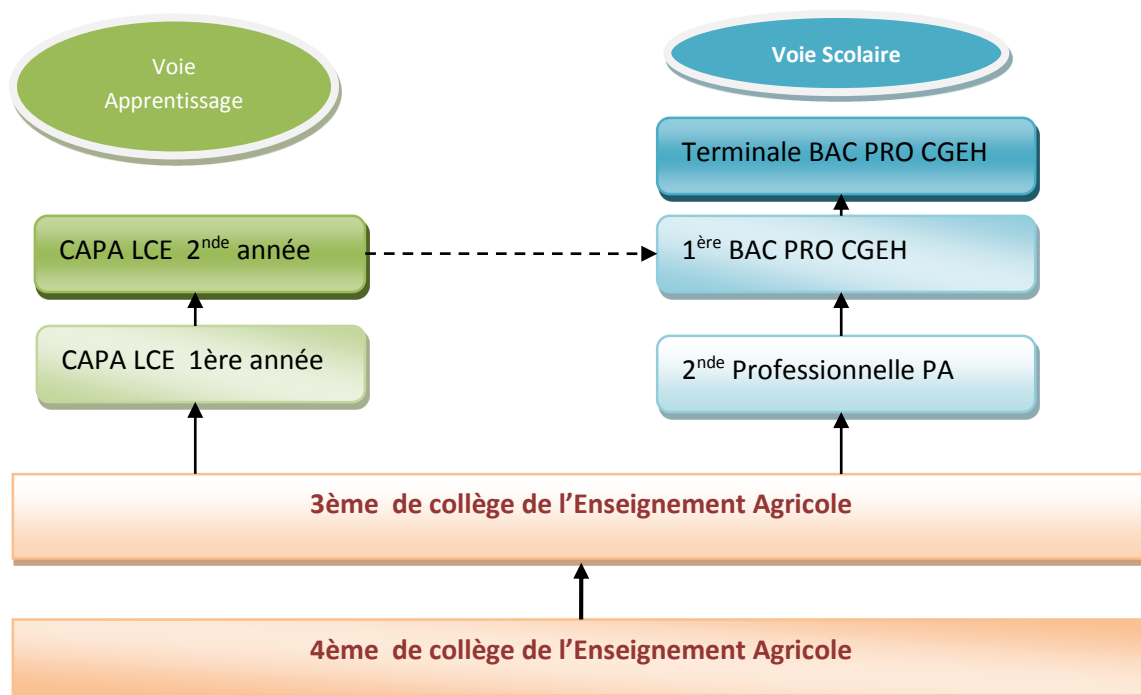
[Ech-montdemarsan@afasec.fr](mailto:Ech-montdemarsan@afasec.fr)

[www.afasec.fr](http://www.afasec.fr)

## L'organigramme et les personnes ressources de l'établissement



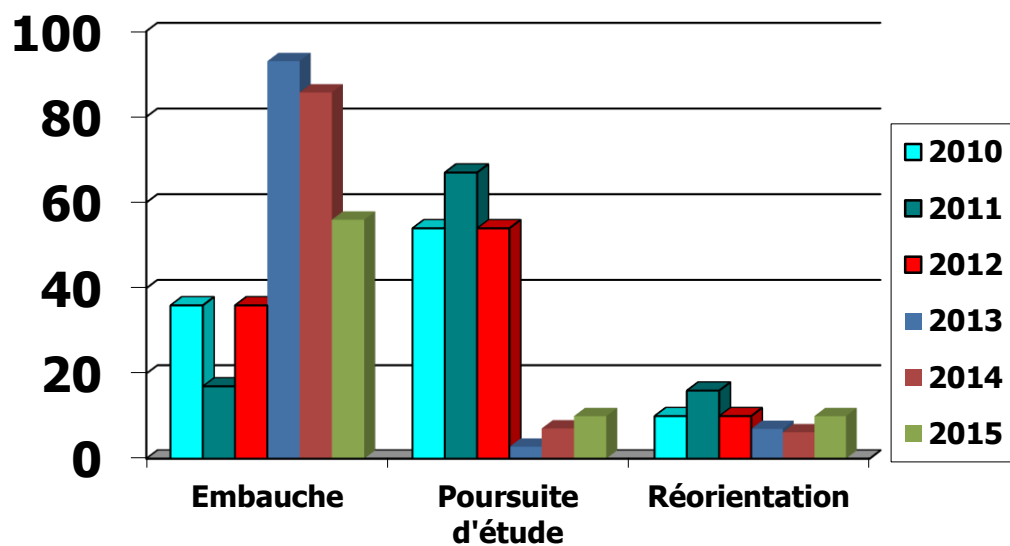
### ■ LES CLASSES ET DIPLOMES DE LA FORMATION INITIALE



## ■ LES RESULTATS AUX EXAMENS

| DIPLOMES                | 2010  | 2011 | 2012  | 2013 | 2014 | 2015   |
|-------------------------|-------|------|-------|------|------|--------|
| DNB (3 <sup>EME</sup> ) | 92%   | 97%  | 95%   | 91%  | 72%  | 82.75% |
| CAPA LJD                | 93.8% | 100% |       | 100% | 91%  | 100%   |
| BEPA AH                 | 100%  | 88%  | 87.1% | 100% | 95%  | 92%    |
| BAC PRO<br>CGEH         |       |      |       |      | 70%  | 90%    |
| EQUES                   | 97%   | 65%  | 87%   | 60%  | 56%  | 63%    |

## ■ L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES ELEVES



## ■ LES REFERENTS DES CLASSES

|                   |                               |                         |
|-------------------|-------------------------------|-------------------------|
| HERVE BARROUQUERE | 4 <sup>EME</sup> EA           | FABIENNE BASCLE         |
| HERVE BARROUQUERE | 3 <sup>EME</sup> EA           | MARYSE CHENUS           |
| JULIEN LAFON      | 2 <sup>NDE</sup> PRO PA       | JULIA PUYAU             |
| SOPHIE SAMBARDIER | 1 <sup>ERE</sup> BAC PRO CGEH | QUENTIN PERRAULT        |
| ALICE CASSANY     | TERM BAC PRO CGEH             | GWENOLA HOURCQ          |
| SABINE PLENT      | CAPA1 LCE                     | JEAN FRANÇOIS BORICHERE |
| CHRISTELLE DAURE  | CAPA2 LCE                     | XAVIER LABAYLE          |

## ■ LA MONTE EN COURSES : ESPOIRS EN COURSES ET LICENCES



Un programme de **15 courses école** est organisé chaque année pour permettre aux jeunes d'approcher la compétition. Les courses se déroulent sur les hippodromes du Sud-Ouest lors des réunions de courses officielles.

Pour pouvoir participer à ces courses, il faut être adhérent de l'association « **Espoirs en Courses** », être titulaire d'une **licence de monte « espoirs »**, délivrée par France Galop ou la SECF, à l'initiative du maître de stage (ou apprentissage) ; Le jeune devra également avoir été contrôlé lors d'une visite médicale par la MSA.

**Espoirs en Courses** est une association « loi 1901 », créée en 2008 par France Galop, la Société du Cheval Français (SECF), l'Association des Entraîneurs de Galop, le Syndicat du Trot et l'Association des Jockeys de Galop. Elle œuvre pour favoriser la pratique de

l'équitation courses, la valorisation du cheval de courses et l'accès à la compétition des jeunes.

Informations complémentaires sur le site : [www.espoirsencourses.fr](http://www.espoirsencourses.fr)

## ■ COOPERATION EUROPEENNE : L'EQUES

Deux Associations Européennes des écoles de Courses Hippiques



[www.europeanracingschools.eu](http://www.europeanracingschools.eu)



*Jeunes apprentis à Doncaster lors d'une course Européenne*

Deux courses européennes chaque année dans un pays membre  
Des échanges internationaux sont organisés

**LE DIPLOME EQUES** = European Qualification for Employees of Stables, Diplôme Européen pour les Employés des Ecuries de Courses

Ce diplôme correspond à un programme de formation suivie par des étudiants des différentes écoles de courses hippiques membres de l'EARS (association européenne des écoles de courses). Il est destiné aux candidats qui auront passé avec succès les trois épreuves : Langue étrangère, épreuve à la piste et épreuve à l'écurie. Un diplôme leur sera décerné qui leur permettra de travailler dans l'industrie des courses à l'étranger. L'évaluation a lieu sous forme de session d'examen une fois par an. Elle est effectuée par des membres de jury extérieurs à l'école qui présente ses candidats. Les membres de jury viennent d'un pays étranger pour évaluer les épreuves à cheval, à l'écurie et l'épreuve de langue étrangère. **Les candidats doivent réussir les trois épreuves pour obtenir le diplôme EQUES**

## ■ COMMENT INTEGRER L'ECOLE : A PARTIR DU PROJET PROFESSIONNEL DU JEUNE

Les critères d'admission :

L'âge = avoir 14 ans avant la fin de l'année scolaire

Une forte motivation pour travailler auprès du cheval

Une condition physique adaptée

Pour l'entrée en 2<sup>nde</sup> un niveau d'équitation « galop3 » est conseillé

### Le stage de positionnement en immersion comporte

Une approche du cheval (à pied et monté)

Des tests sportifs

Une étude du dossier scolaire

Un entretien sur le projet professionnel et la motivation du jeune

Une observation des aptitudes du jeune à la vie en collectivité

Une visite médicale de la MSA pour déceler les contre-indications éventuelles

## ■ LES STAGES PRATIQUES

### Qui ?

Des entraîneurs de chevaux de courses, maîtres de stage, 25 pour la spécialité Galop et 15 pour la spécialité trot, accueillent chaque année les élèves, apprentis et adultes en formation. Ils sont répartis dans le Sud-Ouest.

**L'hébergement** : Les jeunes galopeurs sont accueillis soit à la résidence de Pau, soit dans un hébergement collectif à La Teste soit à l'internat de l'école de Mont de Marsan. Ils bénéficient d'un encadrement éducatif sur ces 3 lieux de stage. Cependant, si le jeune est accueilli en stage dans une écurie de courses en dehors de ces centres, ou bien s'il est trotteur, il est logé chez **son maître de stage**. Un état des lieux du logement est réalisé par l'école, dès son arrivée. Le maître de stage est responsable de la restauration, de l'hébergement et du jeune durant cette période. L'école assure un suivi régulier de ces stages auprès de l'entraîneur, du tuteur (si différent de l'entraîneur) et du jeune.

### **Contact** : Résidence de Pau

Laurent LAFFITTE

Domaine de Sers

64 000 PAU / Tel : 05 59 62 00 33

[llaffitte@afasec.fr](mailto:llaffitte@afasec.fr)



Une gratification versée à l'élève pour chaque semaine de stage pratique = « l'indemnité du stagiaire »

| 1 <sup>ère</sup> année | 2 <sup>nde</sup> année | 3 <sup>ème</sup> année | 4 <sup>ème</sup> année | 5 <sup>ème</sup> année |
|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| 9.50€/sem.             | 10.60€/sem.            | 21.20€/sem.            | 24.70€/sem.            | 31.80€/sem.            |

L'Afasec facture le montant au maître de stage, chaque fin de mois en fonction de la présence des élèves en stage pratique. Ce montant est reversé à l'élève 2 fois/an : à Noël et en juin *exclusivement par virement bancaire sur le compte de l'élève.*

### ■ LES SERVICES AUX ELEVES/APPRENTIS

Le **CDI** est ouvert tous les jours de 12h00 à 13h30 et de 15h30 à 19h00

La **Salle informatique** est en libre-service à la demande des élèves en dehors des heures de cours jusqu'au soir 21h00

Chaque élève dispose d'une **adresse web personnelle** qui lui permet d'accéder au réseau pédagogique de l'école et aux diverses ressources disponibles

L'Afasec dispose d'un **service social** délocalisé, représenté par une assistante sociale basée à Pau.

**Contact** : Frédérique PETERS au 06 75 25 01 93 / [fpeters@afasec.fr](mailto:fpeters@afasec.fr)

### ■ LA VIE A L'INTERNAT

Un **encadrement éducatif** spécifique, des activités sportives et socioculturelles, des études encadrées et un soutien scolaire à la demande.

Le **Programme National Sport et Santé** : éducation aux pratiques alimentaires équilibrées (atelier cuisine) et renforcement sportif pour les volontaires

Suivi et écoute dans le cadre de la vie à l'internat

**Transit gare SNCF / école** par navette à heures fixes. En dehors de ces horaires, le transport du jeune est à la charge de ses parents.

**Contact** : 05 58 06 81 00 / [animateurs-EM-montdemarsan@afasec.fr](mailto:animateurs-EM-montdemarsan@afasec.fr)

**Gare SNCF** : guichet = 05 58 46 74 03 / info 3635

**Taxis montois** : 05 58 75 56 56

### ■ L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES POUR Représenter, Accueillir, Animer, Informer les familles

Le bureau de l'APE de l'école est réélu chaque année au début du 1<sup>er</sup> trimestre. Les représentants élus sont invités aux conseils de classe, aux conseils de discipline ainsi qu'aux conseils d'administration de l'Afasec qui ont lieu 2 fois par an à Paris. L'APE participe aux événements de l'école tels que les Portes Ouvertes, la Fête de fin d'année, les visites et voyages d'étude organisés.

**Contacts** : Président, M. Gaspard - @ : [apeafasecmontdemarsan@gmail.com](mailto:apeafasecmontdemarsan@gmail.com)

## ■ DES EQUIPEMENTS PERFORMANTS POUR LES APPRENANTS

Une cavalerie de 30 chevaux de courses, 2 écuries d'application (trot et galop), 2 carrières, un rond de débouillage, 1 cheval de voltige, 6 sulkys, deux salles informatiques, une salle d'hippologie, des salles de cours toutes connectées à internet, mais aussi :



La salle de  
fitness et de  
judo



La salle de  
conférence  
pour les  
spectacles et  
une salle de  
simulateurs de  
monte



## ■ COUVERTURE ET SUIVI MEDICAL DU JEUNE

### Couverture médicale

**Maladie** : l'élève est couvert par la caisse d'assurance maladie et la complémentaire santé de sa famille. Si le jeune a 16 ans et plus, il a sa propre carte vitale et doit l'avoir avec lui. Une attestation papier est à envoyer à l'établissement. Si la famille bénéficie de la CMU (couverture médicale universelle), l'attestation de prise en charge en cours de validité doit être transmise à l'établissement, (afin d'éviter la facturation des frais médicaux)

**Accident** : le jeune est affilié à la Mutualité Sociale Agricole des Landes. Sont considérés comme accidents du travail, toutes blessures survenues dans l'enceinte de l'établissement, chez le maître de stage, sur le centre d'entraînement et lors des sorties scolaires.

**Se référer à la fiche « suivi médical des élèves » remise dans le dossier d'inscription**

## Le suivi médical du jeune :

Un protocole médical a été mis en place par la MSA pour le suivi de chaque élève.

| Avant l'entrée en formation = Visite d'aptitude à la profession                                                                                                       | Pendant la scolarité                                                                                                                                                                                                                  | A l'issue de la 1 <sup>ère</sup> année pour les galopeurs                                                                                                                                 | Pour toute demande de licence de monte en courses                                                                                                                                                          |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Examen clinique<br>Lecture examen radiologique<br>Examen denture<br>Analyse oxyde de carbone dans l'air expiré<br>Examen spirométrique<br>Lecture examens biologiques | A la demande et à l'initiative du jeune, de sa famille, du chef d'établissement ou du médecin (traitant ou de l'école)<br><i>(Si besoin d'orientation vers un médecin spécialiste, la consultation est à la charge de la famille)</i> | Mesure des plis cutanés<br>Analyse de l'oxyde de carbone dans l'air expiré<br>Orientation d'un diététicien pour un suivi nutritionnel si besoin<br>Orientation vers un dentiste si besoin | Visite médicale obligatoire pour l'obtention d'une autorisation de monte en courses.<br>Cette visite médicale se fait auprès d'un médecin agréé par France Galop.<br>L'aptitude accordée est valable un an |

Une permanence avec une **psychologue pour adolescent** a lieu une fois par semaine sur le site de l'établissement. Les rendez-vous sont gérés par l'équipe éducative, à la demande du jeune ou de celle de ces parents.

- **L'EQUIPEMENT PROFESSIONNEL OBLIGATOIRE** est composé d'un gilet de protection, d'un casque, d'un blouson au logo de l'école et de chaussures de sécurité.  
*(Nous pouvons fournir ces matériels sur demande des familles)*

## ■ **LES AUTRES ECOLES DES COURSES HIPPIQUES**

- 5 écoles
- 7 résidences
- 140 chevaux
- 60 enseignants
- 40 animateurs d'éducation
- 300 entraîneurs partenaires
- 12 à 30 élèves par classes



[www.afasec.fr](http://www.afasec.fr)  
[www.ecole-des-courses-hippiques.fr](http://www.ecole-des-courses-hippiques.fr)

## ■ ADRESSES MAIL UTILES

**Chef d'Etablissement : Florence OBIEGLY** = [fobiegly@afasec.fr](mailto:fobiegly@afasec.fr)

**Adjoint au Chef d'Etablissement : Vincent GODEMET** = [vgodemet@afasec.fr](mailto:vgodemet@afasec.fr)

**Service éducatif : Animateurs-EM-Montdemarsan** = [Animateurs-EM-Montdemarsan@afasec.fr](mailto:Animateurs-EM-Montdemarsan@afasec.fr)

**Formation professionnelle : Pascale PAPON** = [ppapon@afasec.fr](mailto:ppapon@afasec.fr)

**Formation Continue pour Adultes : Claudette ROLLAND** = [crolland@afasec.fr](mailto:crolland@afasec.fr)

**Service administratif : Isabelle LAVIGNETTE** = [ilavignette@afasec.fr](mailto:ilavignette@afasec.fr) (bourses nationales, inscription examen...)

**Service comptabilité : Michelle HONTANG** = [mhontang@afasec.fr](mailto:mhontang@afasec.fr)



**Excellente rentrée scolaire !**